

Espagne : exploitation de la fraise et des immigrés

Par **THIBAUD DE FORTESCU**

Docteur en géographie, Centre de recherches et d'analyses géopolitiques (Paris-VIII), Université de Strasbourg

Les scandales alimentaires qui se sont succédé au sein de l'Union européenne (UE) ces dernières années (crise liée à la bactérie *E. coli* en 2011, scandale de la viande de cheval en 2013) ont mis en avant la préoccupation des consommateurs pour la qualité des produits qu'ils consomment et ont suscité de nombreux débats. Si les soucis, écologiques et sanitaires sont devenus primordiaux dans l'opinion, il n'en est pas toujours de même s'agissant des questions sociales que recouvre une partie des productions agricoles.

Dans la province de Huelva où l'on cultive «l'or rouge» espagnol, plus de 2500 immigrés vivent dans des *chabolas*, habitations faites de bois, de plastiques ou de cartons, et dépourvues d'eau courante et d'électricité.

A l'approche du printemps, comme chaque année, les étals européens se garnissent de fraises en provenance d'Espagne, et particulièrement de la province de Huelva. Dans les communes littorales de cette province, les fraises sont qualifiées «d'or rouge» tant leur culture fut et demeure un vecteur important du développement. Le boom économique qu'a connu l'Espagne dans les années 90 et au début des années 2000 a entraîné le départ des travailleurs nationaux vers d'autres secteurs d'activité. C'est le recours à une main-d'œuvre étrangère en provenance notamment du Maroc, de Roumanie ou de Bulgarie qui a permis le maintien de cette agro-industrie et la hausse de sa rentabilité.

Une part importante de ces migrants venait dans le cadre d'accords mis en place entre l'Espagne et des pays tiers dès la fin des années 90. Ces «contrats en origine» – développés avec l'appui de l'UE –, permettaient d'encadrer les migrations et de s'assurer que les travailleurs agricoles étrangers repartaient à la fin de leur mission. Depuis 2008, l'Espagne est particulièrement touchée par la crise économique et l'ampleur de ces dispositifs a largement été réduite. Il faut dire que, dans la province de Huelva, le taux de chômage était, à la fin de l'année 2013, supérieur à 40%. Dans ce contexte, il devenait difficile pour l'ensemble des dirigeants s'étant succédé au pouvoir de maintenir un dispositif susceptible d'être mal perçu auprès de l'opinion publique. Cette année, environ 2000 travailleurs (majoritairement des Marocaines, préférées non pas pour leur habileté mais plutôt pour leur docilité) seront recrutés via ces contrats, ce qui nous situe bien loin des chiffres atteints au milieu des années 2000. Rappelons que plus de 55 000 Roumains étaient venus travailler dans la province de Huelva en 2006.

Cette évolution n'empêche pas les travailleurs d'affluer et la concurrence est donc encore plus intense. Elle met désormais face à face des immigrés africains installés en Espagne, d'autres en provenance de Roumanie – qui profitent de la pleine intégration de leur pays à l'UE pour venir

librement – et des locaux – espagnols ou non – qui semblent être de retour dans le secteur agricole. Tous ces travailleurs ne bénéficient plus des garanties qu'offraient les contrats en origine, ils sont donc plus exposés aux abus (salaires, horaires, conditions de travail, logement) et au travail sans contrat – même s'il est illusoire de penser que cela n'existait pas avant la crise. La crise a donc contribué à la désorganisation d'un secteur dont c'était pourtant le point fort (l'obligation qu'avaient les employeurs qui signaient un contrat en origine à fournir un logement à leurs travailleurs y participait fortement).

Les logements informels, présents marginalement au milieu des années 2000, s'accroissent en périphérie des communes agricoles, ce qui contribue fortement à la dégradation des représentations portées par l'immigration. Dans la province de Huelva, on estime que plus de 2500 immigrés vivent actuellement dans des *chabolas*, habitations faites de bois, de plastiques ou de cartons, et dépourvues d'eau courante et d'électricité. Ces conditions dramatiques rendent les immigrés plus vulnérables. Fin

janvier, dans la commune de Lepe, un incendie a touché un ensemble de *chabolas* où vivent près de 300 personnes.

Si les immigrés vivent dans des *chabolas*, ce n'est pas, contrairement à ce qu'affirme le maire de Lepe, Juan Manuel González (Parti populaire), parce qu'ils le «préfèrent». Cela découle surtout de l'abandon de projets de logements collectifs dans les communes concernées, de conflits politiques entre les mairies et l'administration régionale, chacun des acteurs refusant la paternité des projets et leur financement (certains bâtiments demeurent à moitié construits depuis plusieurs années). Si les immigrés continuent d'affluer dans ces territoires lors de la période de récolte des fraises c'est parce qu'ils savent qu'ils parviendront souvent à décrocher quelques heures de travail auprès d'agriculteurs peu scrupuleux. Les quelques jours cumulés ne se dérouleront que très rarement dans le respect des conventions collectives, dans des conditions de travail difficiles (pauses très rares, exposition à des produits chimiques) et aléatoires (n'oublions pas que l'agriculture est dépendante des conditions climatiques).

Face à toutes ces difficultés, les réactions politiques sont rares. L'adoption, au début du mois par les députés européens, d'une nouvelle disposition visant à mieux encadrer les conditions de vie et de travail des migrants saisonniers extra-européens est un signe positif. Cependant, si Madrid ne renforce pas la présence de l'Inspection du travail dans ces territoires, il est à craindre que cela n'ait que peu d'impact. Il est donc essentiel que la préoccupation citoyenne qu'ont les consommateurs français et européens pour les conditions sanitaires et environnementales dans lesquelles sont produits les aliments qu'ils consomment s'étende aussi aux questions sociales. Les fraises espagnoles, les tomates italiennes ou les myrtilles suédoises sont quelques-uns des exemples de cette agriculture intensive dans laquelle les conditions de vie et d'emploi des travailleurs – majoritairement immigrés – sont bien éloignées des normes de l'Union européenne.